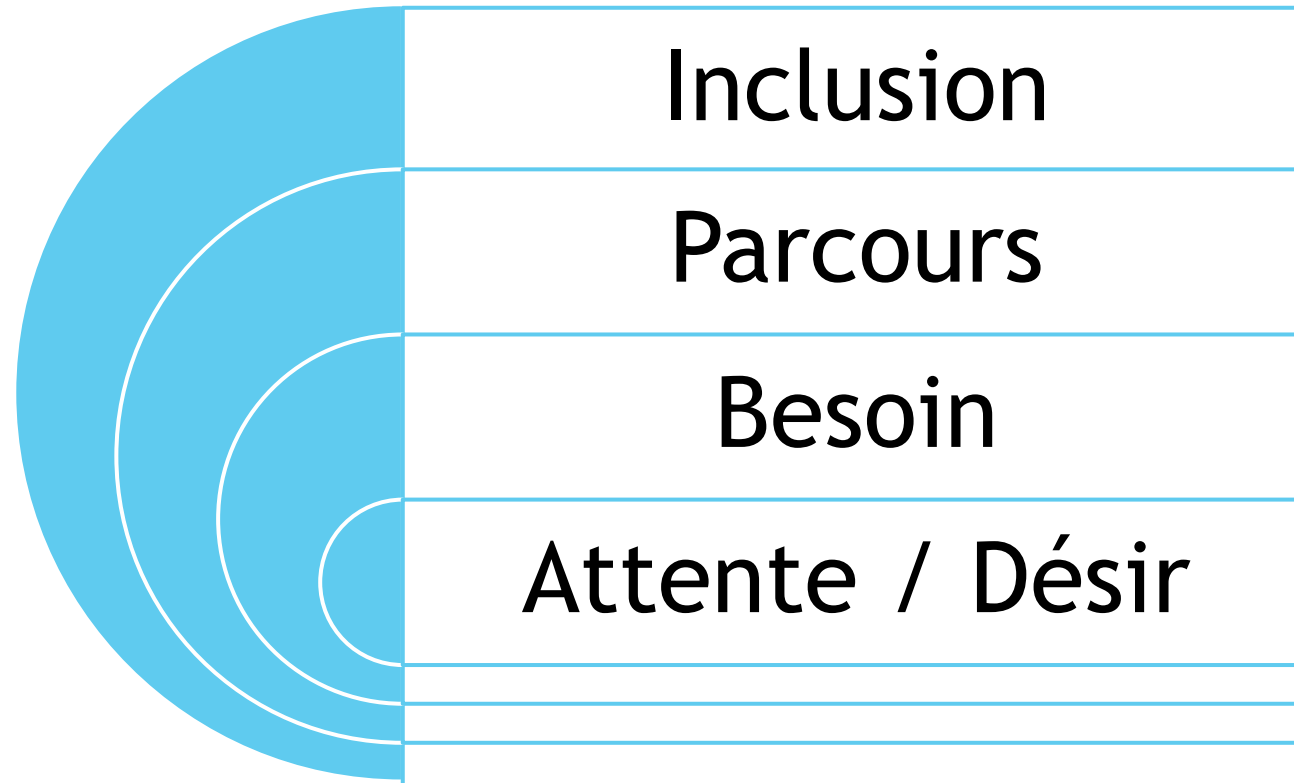


# LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE PH

*JOURNÉE DES SESSAD*  
*Carcassonne*

Le 18 novembre 2022

# A quoi sert la transformation de l'offre médico sociale ?



# Comment est mise en œuvre cette transformation

- ▶ Les multiples chantiers de la transformation de l'offre déjà en cours
- ▶ Les propositions du rapport Bohic le Morvan

AUTORISATION ET FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES

AMÉLIORATION DES PARCOURS DES PERSONNES

APPRÉHENSION GLOBALE ET TERRITORIALISÉE DU HANDICAP

- ▶ Un point d'achoppement : la place de l'établissement

*Analyse critique des lignes directrices posées par le **comité de l'ONU** le 9 septembre 2022*

- ▶ « L'institution » à nouveau dans la tempête Onusienne
- ▶ 4 éléments de mise en perspective de la résolution
  - ▶ se questionner sur l'adéquation entre la CIDPH que les pays ont ratifiée et cette résolution
  - ▶ Une résolution qui ne concerne pas que la France mais l'ensemble des pays qui ont ratifié la CIDPH
  - ▶ Un dogme? Une forme de présomption irréfragable que les personnes vulnérables ne voudraient jamais – par principe – vivre en établissement.
  - ▶ Une résolution qui ne revêt juridiquement aucun caractère contraignant.

# C'est quoi l'offre de demain : Hypothèse

MEILLEURE APPRÉHENSION DES BESOINS

UN PARCOURS SANS RUPTURE / UNE OFFRE MODULAIRE

UNE ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE RÉELLE

DES ESMS TARIFÉS GLOBALEMENT EN FONCTION DES COÛTS DE STRUCTURE, DE L'ÉCOSYSTÈME ET DES BESOINS DES PERSONNES

DES ESMS À LA FOIS PLUS GÉNÉRIQUES ET PLUS SPÉCIALISÉS

UNE DOMINANTE PRIVÉE NON LUCRATIVE

UNE PLACE RENOUVELÉE DES PERSONNES ET DES AIDANTS